

CRISE COVID-19 : LES MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

ZOOM MASTER 1

(FORMATION
EN INITIALE)

AVEC LA CRISE ACTUELLE,
COMMENT VA
ÊTRE ÉVALUÉ
MON SEMESTRE
EN COURS ?

TROIS CAS DE FIGURE POSSIBLES

1

Ton unité d'enseignement (UE)
était terminée et **tu as passé
la ou les évaluations finales
de celle-ci avant le 17 mars 2020.**



Rien ne changera pour cette UE ,
tu seras noté suivant le règlement en vigueur
avant la crise COVID19
pour l'année universitaire 2019/2020.

Ton unité d'enseignement (UE)
a commencé avant
le 17 mars 2020
et tu as déjà été évalué
en partie pour celle-ci.



SI LA MOYENNE DE TON UE EST
**INFÉRIEURE À LA NOTE
OBTENUE AU SEMESTRE
PRÉCEDENT**

TON UE SERA NEUTRALISÉE

3

Ton unité d'enseignement
a commencé avant
le 17 mars 2020
**mais tu n'as jamais eu
d'évaluations.**

SI LA MOYENNE DE TON UE EST
**INFÉRIEURE À LA NOTE OBTENUE AU SEMESTRE
PRÉCEDENT DEUX CAS DE FIGURE SONT POSSIBLES**



Tu possèdes
une attestation sur l'honneur
pour raisons sociales visée
par le médecin directeur du SUMPPS

**LA NOTE DE TON UE
EST NEUTRALISÉE**



3A

3B



Tu n'as pas d'attestation
sur l'honneur fournie
par le médecin directeur du SUMPPS

**LA NOTE OBTENUE
À TON UE SERA MAINTENUE**